

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROGRAMME (RAP)

A. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES

I. INFORMATIONS DE BASE

Référence du Projet: P-RW-E00-010	Titre du Projet: Programme d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural - PNEAR (Premier Sous-programme)	Pays: République du RWANDA	
Instrument(s) de Prêt: Accord de Prêt No. 2100150007224 du 13/05/2004 Accord de Don No 2100155002044 du 13/05/2004		Secteur: Eau Potable et Assainissement	Catégorie Environnementale: II
Engagement Initial: 17,18 millions UC dont: 13,00 millions d'UC du FAD 4,18 millions du GVT et Bénéficiaires	Montant du FAD réaffecté pour la crise alimentaire (CA): 3,442 millions d'UC	Montant Décaissé sur le FAD hors CA: 9 351 895. 30 UC	% Décaissé sur le FAD hors CA: 98.06%
Emprunteur: Le Gouvernement de la République du Rwanda			
Organe d'Exécution: Ministère des Infrastructures (MININFRA), Unité de Coordination du Programme (UCP), Common Development Fund (CDF ¹), Kigali Institut of Sciences and Technology (KIST), Bureau Central des Investissements Publics et des Financements Extérieurs (CEPEX).			
Co financiers et Autres Partenaires Extérieurs: NA			

II. DATES CLES

Note de Conception du Projet Approuvée par OpsCom: N/A	Rapport d'évaluation Approuvé par OpsCom.: N/A	Approbation par le Conseil d'Administration: 17 Décembre 2003	
Restructuration(s) : SO			
	Date initiale	Date effective	Ecart termes en de mois
Dates des missions de suivi et de supervision	Aucun calendrier initial de missions n'a été établi dans le rapport d'évaluation du projet (REP).	17 au 26 mars 2005 17 au 28 avril 2007 09 au 15 décembre 2007 02 au 11 avril 2008 24 novembre au 02 décembre 2008 10 au 18 juin 2009 28 octobre au 5 novembre 2009	-
Date de signature du don et du prêt	Aucune date n'était initialement prévue dans le REP.	13 mai 2004	-
ENTREE EN VIGUEUR	01 Janvier 2005	30 Mars 2005	3
REVUE A MI-PARCOURS	N/A	N/A	N/A
CLÔTURE	31 Décembre 2009	31 Décembre 2009	0

¹ Autrement appelé Fonds de Développement Communautaire, ce fonds a été mis en place par le gouvernement en 2002 pour mettre en œuvre et appuyer sa politique de décentralisation. L'Etat lui consacre annuellement 10% du budget national en sus des apports des différents bailleurs de fonds pour financer différents projets de développement dans l'ensemble des districts du pays.

III. RESUME DES NOTES

CRITERES	SOUS-CRITERES	NOTES
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des Résultats	4
	Réalisation des Rendements	4
	Respect du Calendrier	4
	RENDEMENT GENERAL DU PROJET	4
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de Préparation	3
	Supervision	3
	PERFORMANCE GENERALE DE LA BANQUE	3
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de préparation	3
	Exécution	4
	PERFORMANCE GENERALE DE L'EMPRUNTEUR	3

IV. RESPONSABLES DU PROJET AU SEIN DE LA BANQUE

FONCTIONS	A L'APPROBATION	A L'ACHEVEMENT
Directeur Régional	J. GHARBI	D. GAYE, OREA
Directeur Sectoriel	G. MBESHURUBUSA	S. JALLOW, OWAS
Chef de division sectorielle	M.S.K NNAMA	S. JALLOW
Chef de Projet	M.M. EL AZIZI	ELHADJI AMADOU MBAYE
Chef de l'équipe du RAP		ELHADJI AMADOU MBAYE
Membres de l'équipe du RAP		MOHAMMED KHOALI

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

B. CONTEXTE DU PROJET

Le Sous-programme, en se basant sur la demande des communautés dans ses différentes phases d'exécution, s'inscrit dans le cadre de la politique sectorielle de l'eau et de l'assainissement. Il a été également conforme à la politique de décentralisation adoptée par le Gouvernement et rendue effective en mars 1999 par l'élection des Comités de développement communautaire (CDC) au niveau des cellules, secteurs et communes.

Le Sous-programme a participé à la réalisation des objectifs de la politique sectorielle de l'eau et l'assainissement dans ses zones de réalisation, à savoir : (i) l'approvisionnement des familles en eau potable accessible en quantité adéquate, (ii) l'accès des familles à un système d'assainissement adéquat, (ii) la participation et la gestion communautaire dans toutes les activités du secteur, (iii) la protection, la conservation, la réhabilitation et la mise en valeur de toutes les ressources en eau, et (iv) le développement du secteur suivant un processus favorisant les projets basés sur une forte participation communautaire et qui proposent des options financières et technologiques viables pour un développement durable du secteur (approche Ubudehe)².

En la promouvant, le Sous-programme s'est également inséré dans la stratégie de décentralisation adoptée par le Gouvernement. Il a permis d'accroître l'accès des démunis du monde rural aux services durables d'eau et d'assainissement, tout en engendrant l'amélioration de leurs revenus par le biais des travaux communautaires adoptés dans l'approche Ubudehe. Le Sous-programme a aussi permis la consolidation des capacités d'autogestion des communautés de base, ainsi que le renforcement des institutions publiques et privées, en fournissant l'appui et l'assistance à ces différentes structures en milieu rural. En conséquence, le Sous-programme a contribué à la réalisation de l'objectif général d'amélioration des conditions de vie des populations du milieu rural.

² Cette approche préconisée par le Gouvernement pour les travaux communautaires, consiste à faire exécuter les travaux y afférents par la communauté elle-même, moyennant l'assistance technique et financière apportée par les projets concernés. Il s'agit par conséquent d'un moyen de renforcer les capacités techniques des communautés de base, tout en leur générant des revenus dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, tel que préconisé par le Document de stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté du pays (EDPRS)

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

C. OBJECTIF DU PROJET ET CADRE LOGIQUE

1. Objectifs

Objectif global du programme

L'objectif du programme est d'assurer durablement l'approvisionnement des populations rurales en eau potable et en services d'assainissement en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

Objectifs spécifiques du Sous-programme

Les objectifs spécifiques du Sous-programme sont: i) d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural dans les provinces de Kibuye, Kibungo, Byumba et dans la région des Laves; ii) de doter le pays de moyens de suivi/évaluation du secteur d'AEPA; iii) de renforcer les capacités afin d'assurer la durabilité des services d'AEPA en milieu rural et iv) de préparer les phases ultérieures d'exécution du programme national (PNEAR).

2. Composantes

Composante A): Etudes et Outils de Planification

En vue d'une meilleure connaissance des potentialités des ressources en eau du pays et des infrastructures existantes ainsi que du suivi des interventions dans le secteur, des services de consultants ont été commis pour mettre en place les outils de planification et de suivi nécessaires à cela. Ainsi, pour bien suivre et évaluer les diverses phases du programme jusqu'à son terme en 2020, il a été confectionné à la fin de cette première étape du PNEAR, un plan d'action de la phase à venir, étayé par des études d'impact environnemental et social. Celui-ci a fait l'objet de discussion entre le gouvernement et les bailleurs de fonds en vue de son adoption. Il en sera de même à la fin de chaque phase ultérieure du programme national.

Composante B) : Renforcement des capacités

Cette activité a compris le renforcement des capacités: (i) des structures publiques, au niveau centralisé (dont le CDF) et décentralisé, en vue de faciliter l'exécution du sous-programme tout en promouvant le développement du sous-secteur; (ii) des communautés de base pour qu'elles puissent assurer la pérennité fonctionnement des infrastructures d'AEPA mises en place; (iii) des opérateurs privés et ONGs intervenant dans le secteur en milieu rural; notamment pour une meilleure gestion et exploitation des ouvrages hydrauliques.

Composante C): Développement des infrastructures d'AEPA

Différents types de sous-projets ont été réalisés dans le cadre du sous-programme:

i) Les sous-projets de petite taille : consistant en une adduction simple comprenant l'aménagement d'une source, une conduite aboutissant à un petit réservoir et une borne fontaine, ceci accompagné de la construction des latrines au niveau de la cellule (village). Ces travaux ont été exécutés à travers le processus participatif communautaire «Ubudehe» par les communautés ou groupements des bénéficiaires organisés sous la responsabilité du CDC avec l'aide d'un fontainier.

ii) Les sous-projets de taille moyenne : une adduction couvrant plusieurs cellules, avec un captage de source, forage ou prise d'eau, deux à trois réservoirs associés à des bornes fontaines. Ces types de travaux ont été confiés aux entreprises locales spécialisées. Le CDC aura la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage, avec l'assistance d'un organisme d'appui technique.

iii) Les sous-projets regroupés en un projet inter municipal : ces systèmes d'AEP couvrent plusieurs districts ; le lien entre les différents districts étant constitués par des ouvrages de tête (sources, station de traitement, adduction, refoulement, réservoirs). L'intégration et la consolidation de ces types de sous-projets ont été acquises par le biais de campagnes de sensibilisation et de mobilisation des communautaire. La réalisation de ces sous-projets a été confiée aux organismes d'appui techniques et sociaux.

iv) Les sous-projets complexes : il s'agit de grandes adductions rurales composées d'une prise d'eau, d'une station de traitement, de conduites de refoulement et d'adduction, de stations de pompage, de réservoirs tampons, de réseaux de distribution, et enfin de bornes fontaines et branchements individuels. Une grande adduction de ce type a été réalisée dans le cadre du présent sous-programme.

v) Les sous-projets pilotes : ceux-ci ont consisté en l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales des nouveaux villages «*Imidugudu*³» et des Centres secondaires, incluant des expériences de ramassage collectif des ordures ainsi que leur compostage et procédé de transformation en biogaz. Le choix des villages et centres ayant bénéficié de ces actions, a été dicté en particulier par les critères suivants: (i) la volonté des districts et des communautés concernées à participer aux coûts d'investissement et à prendre en charge la totalité des frais d'entretien et de fonctionnement des installations; (ii) la prévalence des maladies liées à la stagnation des eaux pluviales et usées; et (iii) la présence de risques d'inondation.

Composante D)- Gestion du programme

Cette composante a comporté toutes les activités nécessaires à la mise en œuvre du présent sous-programme et des phases ultérieures du programme national (PNEAR). Il s'agit de:

- (i) la planification, la gestion et la coordination des opérations;
- (ii) le contrôle des activités d'exécution des composantes du sous-programme;
- (iii) la tenue de la comptabilité et le suivi des décaissements;
- (iv) l'audit des comptes;
- (v) l'encadrement des CDC;
- (vi) la validation des sous-projets communautaires,
- (vii) la passation des marchés des projets d'envergure nationale,
- (viii) le suivi et l'évaluation;
- (ix) la mise en place de l'Agence Nationale d'Eau Potable et d'Assainissement en milieu rural;
- (x) le suivi et la coordination des études de préparation des phases ultérieures du programme; et
- (xi) l'information et la communication.

3. Evaluation des objectifs du projet

CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROJET		EVALUATION	NOTE
PERTINENTS	a) Pertinent au regard des priorités de développement du pays.	L'accroissement du développement économique et social grâce à la disponibilité de l'eau, la réduction en milieu rural des maladies d'origine hydrique avec la mise en place des ouvrages d'assainissement, permettent de consolider les acquis du programme du gouvernemental, tel qu'édicté dans le document de stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté (EDPRS), et suggéré par les OMD et à la vision 2020 du Rwanda.	4
REALISABLES	b) Objectifs jugés réalisables au regard des contributions au projet et des délais envisagés.	Eu égard aux moyens disponibles les objectifs de desserte ont été atteints et même dépassés dans les délais initialement prescrits. En outre, la contrepartie gouvernementale a été portée à un niveau supérieur aux engagements initiaux.	4

³ Terme local qui désigne un habitat groupé.

COHERENTS	c) Conforme à la stratégie nationale ou régionale de la Banque.	Les objectifs contribuent à consolider à la stratégie du pays (EDPRS) et répondent à celle de la Banque, quant à son Initiative pour l'AEPA en milieu rural.	4
	d) Conforme aux priorités générales de la Banque.	Les objectifs sont conformes aux priorités générales de la Banque et à l'Initiative de la Banque relative à l'alimentation en eau potable et l'assainissement en milieu rural.	4

4. Tableau des Résultats et Indicateurs				
COMPOSANTES	ACTIVITES	RESULTATS	RENDEMENTS ATTENDUS	INDICATEURS A MESURER
Composante A: Etudes et Outils de Planification	Activité 1: Mise en place d'un système de planification	Résultat 1: Outils de suivi et planification du secteur disponibles	Rendement 1: Doter le pays de moyens de suivi du secteur d'AEPA	1 Système national de suivi – évaluation du PNEAR et 1 Base nationale de données informatiques sur les infrastructures d'AEPA en milieu rural mis en place et opérationnels
	Activité 2: Etudes techniques et préparatoires	Résultat 2: Phases ultérieures du Programme préparées	Rendement 2: Préparer les phases ultérieures du Programme	. Plans Hydraulique de 6 districts élaborés . Etudes d'APD de préparation de la deuxième phase du Programme réalisées
Composante B: Renforcement des capacités	Activité 1: Renforcement des capacités des intervenants (niveau central, niveau décentralisé, secteur privé, ONG, cadres et techniciens du Programme)	Résultat 1: Capacités des intervenants renforcées	Rendement 1: Renforcer les capacités afin d'assurer la durabilité des services d'AEPA en milieu rural	358 Personnes formées au sein des structures suivantes : (i) Ministères concernés par le programme, la DEA et Autorité Rwandaise de Régulation; (ii) Structures décentralisées des Provinces du Nord et de l'Est (Ex-Provinces de Byumba et Kibungu), REAP, CDCs, ONGs et opérateurs privés du secteur.

	<p>Activité 2:</p> <p>Formation et sensibilisation des bénéficiaires</p>	<p>Résultat 2:</p> <p>Bénéficiaires sensibilisés et formés</p>	<p>Rendement 2:</p> <p>Renforcer les capacités afin d'assurer la durabilité des services d'AEPA en milieu rural</p>	<p>Dans la province de l'Ouest (Ex-Province de Kibuye): 10.000 personnes, 50 facilitateurs, 30 personnes ressources formées. Matériel de formation pour 5000 personnes distribués; 5000 personnes éduquées et sensibilisées</p>
<p>Composante C:</p> <p>Développement des infrastructures d'AEPA</p>	<p>Activité 1:</p> <p>Développement des Infrastructures d'eau</p>	<p>Résultat 1:</p> <p>Provinces de l'Est et de l'Ouest (Ex Provinces de Kibungo et Byumba) ainsi que la région des laves équipées en réseaux d'AEP</p>	<p>Rendement 1:</p> <p>Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural dans les Provinces de l'Est et de l'Ouest (Ex- Provinces de Kibungo, Kibuye et Byumba ainsi que dans la région des laves (provinces de Ruhengeri et Gisenyi). Ces ouvrages ont permis de desservir 495.623 personnes en eau potable et 16.200 en systèmes d'assainissement adéquats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Réseaux de grande AEP de la région des laves (Mutobo basse) réhabilités et étendus. . 4 réseaux AEP Installés dans le cadre du projet des 4 adductions dans les provinces du Nord et de l'Est (Ex-Provinces Byumba et Kibungo), . 1084 sources d'eau aménagées pour l'AEP et équipés de bacs à lessive. . Actualisation des dossiers d'appel d'offres du réseau secondaire de distribution dans la région des laves. . Actualisation des études techniques et dossiers d'appel d'offres pour les lots 6 et 7 dans la région des laves. . Contrôle et supervision des travaux réalisés dans la région des laves

	Activité 2: Développement des Infrastructures d'assainissement	Résultat 2: Province de Kibuye équipée en points d'eau et en assainissement individuel	Rendement 2: Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural dans les provinces de Kibungo, Kibuye et Byumba	. 2120 latrines familiales construites et 19 blocs de latrines collectives (correspondant à 126 portes), le tout desservant 16 200 personnes.
Composante D: Gestion du Programme	Activité 1: Gestion du Programme et Assistance technique	Résultat 1: UCP puis Agence mise place	Rendement 1: Assurer la coordination et la gestion du Programme	. Etude sur l'Agence réalisée et Manuel de procédures de ladite Agence disponible, personnel recruté
		Résultat 2: Outils de suivi et d'évaluation du programme mise place	Rendement 2: Préparer les phases ultérieures du Programme	. Rapports d'étude d'impacts sociaux et environnementaux du programme Disponibles . Trois audits du programme réalisés . Système de suivi et d'évaluation du programme décrit dans le manuel de procédure
		Résultat 3: Bailleur de fonds sensibilisés et mobilisés sur la question de l'AEPA rural	Rendement 3: Faire la promotion de l'Initiative	Augmentation significative des investissements dans l'AEPA rural

5. Atteinte des objectifs du cadre logique.			
CARACTERISTIQUES DU CADRE LOGIQUE		EVALUATION	NOTE
LOGIQUE	a) Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	Les activités, les résultats et les rendements sont liés par un enchaînement causal pour la réalisation des objectifs de développement du Programme	4
MESURABLE	b) Enonce les objectifs et les rendements de manière mesurable et quantifiable.	Les objectifs et les rendements sont énoncés de manière mesurable et quantifiable à travers les indicateurs objectivement vérifiables	4
DETAILLE	c) Mentionne les risques et les hypothèses clés.	Les hypothèses et risques ont été bien identifiés à la conception et des mesures d'atténuation ont été proposées mais n'apparaissent pas de manière détaillée dans le cadre logique	3

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

D. RESULTATS ET RENDEMENTS

I. RESULTATS OBTENUS

PRINCIPALES ACTIVITES		Note de l'évaluation	Proportion des Coûts du Projet en pourcentage (ainsi que mentionné dans le rapport d'évaluation)	Note pondérée (générée automatiquement)
Résultats Attendus	Résultats Obtenus			
1. Outils de suivi et Planification du secteur disponibles	<ul style="list-style-type: none"> . une base des données disponible . Un système de gestion d'information installé . Un système de suivi et évaluation des infrastructures d'AEPA disponible 	4	4.17	0.167
2. Six rapports d'études techniques prévues	<ul style="list-style-type: none"> . Six rapports d'études techniques Disponibles 	4	6.06	0.242
3. Formation de 329 personnes au niveau central, décentralisé, dans le secteur privé et dans les ONG	Formation de 358 personnes au niveau central, décentralisé, dans le secteur privé et dans les ONG	4	2.02	0.081
4. Formation de 30 personnes ressources et 50 facilitateurs/ animateurs et la sensibilisation de 1000 personnes, Matériel de formation pour 5000 personnes distribués ; 5000 personnes éduquées et sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Formation de 30 formateurs et 50 facilitateurs/animateurs ; ❖ Formation de 1000 personnes pour la gestion des sources aménagées ; ❖ Acquisition du matériel de sensibilisation ; ❖ Sensibilisation de 10 000 personnes. ❖ Formation de 59 fontainiers et 78 maçons. 	4	2.02	0.081

5. Construction de 5 réseaux d'adduction d'eau, ainsi que 1000 sources aménagées devant initialement desservir 270 000 personnes	. Construction de 6 réseaux d'adduction d'eau ainsi que 1084 sources aménagées desservant 495.623 personnes ⁴	4	77.20	3.09
6. Construction de 2000 latrines individuelles initialement destinées à desservir 12 000 personnes	. 2120 latrines individuelles et 19 blocs de latrines publiques (correspondant à 126 portes) construites, 25 Réservoirs de collecte d'eau de pluie (d'une capacité totale de 360 m ³) desservant 16.200 personnes	4	3.16	0.126
NOTE GENERALE DES RESULTATS [correspond à la somme des notes pondérées]				3.729
Cochez ici pour ignorer la note autocalculée				
Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée				
Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto-calculée				3.729
II. RENDEMENTS OBTENUS				
RENDEMENTS				Note de l'évaluation
Prévisions	Réalisations			
1. Doter le pays de moyens de suivi du secteur d'AEPA	. une base de données disponible . Un système de gestion d'information installé . Un système de suivi et évaluation des infrastructures d'AEPA disponible			4
2. Consommation par habitant améliorée passant de 8 l/j/hab. à 20 l/j/hab. . Taux d'accès à l'eau et à l'assainissement qui passe de 40% à 49% dans ces zones. . 270.000 personnes alimentées durablement en eau	. Consommation par habitant améliorée passant de 8 l/j/hab. à 20 l/j/hab. . Taux d'accès qui passe de 40% à 54% pour l'eau potable et de 5 à 9% pour l'assainissement dans ces zones. . 495 623 personnes alimentées durablement en eau dans les zones du projet au lieu des 270 000 initialement prévues. . 16 200 personnes desservies pour l'assainissement, au lieu des 12 000 initialement prévues.			4

⁴ L'augmentation de 84% du nombre de personnes desservies (de 270 000 à 495 623) par rapport aux prévisions initiales, s'explique par la conjugaison des 3 facteurs suivants : (i) à l'évaluation chacune des 1000 sources était prévue pour desservir une centaine de personnes, or à l'achèvement, il a été constaté que chacune des 1084 sources réalisées a desservi environ 235 personnes, soit au total 255 276 ; (ii) du fait d'avoir privilégié la réhabilitation de réservoirs de grandes capacités (2 000 m³) au lieu de la construction d'ouvrages neufs modestes pour les 4 AEP moyennes, 94 375 personnes ont pu être desservies en lieu et place des 58 000 initialement prévues ; et (iii) la grande AEP de Mutera réalisée sur les fonds additionnels du gouvernement, a permis de desservir 38 562 personnes supplémentaires. A ces chiffres, il convient d'ajouter les 107 410 personnes desservies par la grande AEP réalisée dans le cadre du projet.

dans les zones du projet . 12 000 personnes dotées de systèmes adéquats d'assainissement		
3. Renforcer les capacités afin d'assurer la durabilité des services d'AEPA en milieu Rural	. 358 cadres et autorités communales ; . 78 maçons, 59 fontainiers formés ; . les comités de gestion des ouvrages d'eau mis en place et leurs dirigeants formés ; . l'ensemble des populations sensibilisé à l'hygiène et à l'entretien du cadre de vie.	4
4. Faire la promotion de l'Initiative et préparer les phases ultérieures du Programme national	La Banque ainsi que l'Emprunteur ont fait la promotion de l'initiative AEPA en milieu rural : (i) la deuxième phase a été préparée et évaluée ; et (ii) les bailleurs de fonds du secteur adhèrent au processus.	4
NOTE GENERALE DES RENDEMENTS		4
Cocher ici pour ignorer la note calculée		
Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée		
Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note autocalculée		4
2. Autres rendements:		
L'un des impacts majeurs du sous-programme pour les femmes et les enfants réside dans le fait qu'il procure un gain de temps précieux, d'environ 3 heures sur la corvée d'eau, suite à la proximité des domiciles aux points de puisage d'eau. Ce temps de gagné permettra aux femmes de pouvoir s'adonner à des activités génératrices de revenus, tel que le maraîchage et aux enfants d'améliorer le taux de présence scolaire.		
3. Contraintes qui pèsent sur la viabilité des rendements obtenus.		
Cinq principales menaces censées pouvoir peser sur la viabilité des résultats du sous-programme, ont été identifiées : i) la capacité effective des collectivités locales à répondre efficacement aux exigences des responsabilités qui sont leurs dans le cadre de la politique de décentralisation voulue par le gouvernement, notamment du transfert effectif des compétences de gestion des ouvrages hydrauliques au niveau local excluant toutes interférences négatives du gouvernement ou de ses représentations locales dans les choix des communautés bénéficiaires ou dans la gestion des équipements ; ii) l'inapplication des dispositions institutionnelles contenues dans les documents de politique sectorielle mise en place par le gouvernement pour assainir le secteur et le rendre plus attrayant ; iii) le défaut de contribution des populations bénéficiaires ; iv) la non extension de la gérance privée aux ouvrages du sous-programme ; et enfin v) le non recrutement par le Gouvernement du personnel permanent et bien formé nécessaire à la gestion de la base des données informatiques et du système de suivi et évaluation des infrastructures d'AEPA mis en place au plan national. En effet, faute de cela, la pérennisation et la durabilité du système restent compromises. Toutefois, il convient de préciser que ces contraintes ont pu être jugulées dans le cadre du présent projet, et que les leçons instructives énoncées à la section H du rapport, en ont été tirées.		

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La conception du projet a tenu compte de l'expérience de l'exécution de projets du secteur eau et assainissement comme celui financé précédemment par la Banque Mondiale : Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural (PEAMR).

Quelques remarques avaient été faites à cette occasion : faiblesse des capacités d'intervention des acteurs dans le secteur, faiblesse dans la coordination des actions des différents intervenants et insuffisance d'opérateurs privés pour gérer et exploiter les ouvrages, une fois mis en place. C'est pour ces raisons que dans la conception du présent sous-programme, il fut prévu un volet important destiné au renforcement des capacités des divers acteurs. Par ailleurs, un rôle très important de facilitateur et de catalyseur a été dévolu à l'unité de coordination du programme. Il a été également tenu compte des activités en cours et celles prévues par les autres partenaires dans le secteur eau et assainissement pour déterminer les zones d'intervention du sous-programme, et ainsi obtenir une meilleure efficacité et synergie d'actions avec les autres intervenants.

2. Evaluation de la conception

ASPECTS LIES A LA CONCEPTION ET A L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION	Note de l'évaluation
REALISME	a) Du fait de sa complexité, le projet est sous-tendu par une analyse de la capacité du pays et de son engagement politique.	Le programme est complexe dans sa conception. Mais des dispositions adéquates ont été prises d'un commun accord entre les différents partenaires (manuel des procédures) pour faciliter son exécution et la réussite de sa mise en œuvre.	3
EVALUATION DU RISQUE ET ATTENUATION	b) La conception du projet tient suffisamment compte de l'analyse des risques.	L'évaluation du sous-programme a tenu compte autant que possible des risques évidents au moment de sa conception. Néanmoins, les mesures d'atténuation supplémentaires ont été prises au cours de son exécution en vue de l'atteinte des objectifs.	3
UTILISATION DES SYSTEMES DU PAYS	c) Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres sont fondés sur des systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires	Les procédures du pays ont été utilisées par le truchement du CDF et du KIST pour la réalisation des travaux communautaires (approche Ubudehe) d'aménagement des 1084 sources et de construction des 2120 latrines familiales et 19 blocs sanitaires publics.	4

Pour les dimensions ci-après, attribuer des notes d'évaluation distinctes pour la performance de la Banque et la performance de l'emprunteur :			Note de l'évaluation	
			Banque	Emprunteur
CLARTE	d) Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	Les responsabilités ont été claires du côté de la Banque et des autres acteurs du secteur de l'eau et l'assainissement.	4	4
PREPARATION A LA PASSATION DES MARCHES	e) Les documents requis pour l'exécution (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation.	Les documents sur les grands travaux d'adduction étaient disponibles. Cependant, ceux des études et des sous projets communautaires ne l'étaient pas compte tenu de l'approche par la demande préconisée par le programme national (PNEAR).	4	4
PREPARATION AU SUIVI	f) Les indicateurs et le plan de suivi sont adoptés.	Les indicateurs de suivi de l'exécution du projet ont été clairs et suivis lors des missions.	3	3
DONNEES DE REFERENCE	h) La collecte des données de référence est achevée ou en cours.	Quelques données de référence, telles que les taux de desserte en eau potable et en assainissement, le type des ouvrages d'eau et d'assainissement, les technologies appropriées d'assainissement, les interventions des différents bailleurs de fonds, les contraintes et opportunités, étaient disponibles à l'évaluation du projet. Ces données ont été par la suite complétées et d'autres identifiées dans le cadre de l'inventaire national des infrastructures hydrauliques réalisé par le sous-programme.	4	4

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

F. MISE EN ŒUVRE

- La mise en œuvre de la première phase du programme national s'est faite dans les délais. La qualité des ouvrages d'eau et d'assainissement a été satisfaisante. La performance des entreprises de construction, des bureaux de consultance et des fournisseurs a aussi été satisfaisante. Aucun retard préjudiciable à l'atteinte des objectifs dans les délais contractuels, n'a été noté.
- Performance de la supervision de la BAD : la Banque a effectué 7 missions de supervision sur 10 de prévues. L'instabilité des chefs de projet pendant les premières années de la mise en œuvre du sous-programme, a sans doute constitué une source de retard pour l'octroi de certains avis de non objection pendant cette période. En dehors de cela, l'intervention de la Banque a été globalement constructive et positive. En effet, elle a permis dans le cadre d'une approche participative associant la partie gouvernementale, de trouver des solutions rapides et pertinentes aux problèmes posés. Cela a été d'un apport appréciable dans l'atteinte des objectifs de réalisation du sous-programme.
- Performance de l'emprunteur : des apports financiers additionnels du gouvernement ont permis de financer la réalisation de plus d'ouvrages que prévus (1 AEP supplémentaire et 30 extensions de réseaux d'adduction ont pu ainsi être réalisées. Cela explique en partie le fait que le sous-programme ait pu desservir en eau potable 495 623 personnes au lieu des 270 000 initialement prévues.

2. Commentaires sur le rôle des autres partenaires

- Les entreprises d'exécution du programme ont été à la hauteur de leurs engagements. Le seul handicap noté, est lié aux difficultés inhérentes à l'indisponibilité dans le marché local de certains équipements rentrant dans la composition des ouvrages exécutés. Cette situation a parfois occasionné des délais d'attente pour la livraison de ces équipements.
- Grâce à la convention signée entre le ministère de tutelle et l'Institut des Sciences et de Technologie de Kigali (KIST), les systèmes de Biogaz, réservoirs de collecte d'eau de pluie ainsi que les latrines ont été mis en place, conformément aux dispositions initialement prévues.
- En outre, dans le cadre de la politique de décentralisation initiée par le gouvernement, les fonds destinés aux travaux de construction des 2120 latrines pour les familles vulnérables et l'aménagement des 1084 sources ont été transférés vers les districts via le Common Development Fund (CDF). Ce procédé a permis de réaliser avec célérité les travaux correspondants selon l'approche communautaire « Ubudehe ».
- Du point de vue de la collaboration entre partenaires financiers sectoriels, les réunions trimestrielles de coordination du secteur eau et assainissement regroupant tous les autres bailleurs de fonds (Banque Mondiale, BADEA, Union Européenne, FIDA, UNICEF, PNUD, Coopérations japonaise, autrichienne, allemande et belge) et dont la BAD est le chef de file, ont permis d'harmoniser les interventions des différents partenaires et d'indiquer la voie à suivre en vue de la consolidation de l'approche programmatique voulue par le gouvernement. C'est dans ce cadre qu'un manuel des procédures harmonisées du PNEAR a été adopté par le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers.

3. Harmonisation.

La Banque, en collaboration avec les autres partenaires techniques et financiers, a participé aux discussions relatives à la mise en place et l'adoption du manuel en vue de l'harmonisation des procédures du secteur. De plus, sur proposition du CEPEX, le gouvernement a acquis un logiciel standard de suivi/évaluation des projets et programmes nationaux, permettant une meilleure unification des cadres d'intervention par secteur. Enfin, sous la supervision de l'Office rwandais des marchés publics (RPPA), le gouvernement a adopté des procédures harmonisées de passation des marchés.

4. Atteinte des objectifs de mise en œuvre				
ASPECTS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION		
RESPECT DU CALENDRIER	a) degré de respect de la date prévue de clôture. Si l'écart à droite est: inférieur à 12, notation 4 entre 12.1 et 24, notation 3 entre 24.1 et 36, notation 2 Supérieur à 36.1, notation 1	Ecart en mois entre la date prévue de clôture et la date effective de clôture ou la date de réalisation de 98% de décaissement	La date prévue de clôture du sous-programme, fixée au 31 décembre 2009 a été respectée.	4
		0		
PERFORMANCE DE LA BANQUE	b) Conformité de la Banque aux :			
	Mesures de protection environnementale	Compte tenu de la nature des ouvrages d'assainissement mis en place, de la protection de la zone d'intervention renforcée par la mise en œuvre de mesures telles que le reboisement systématique des bassins versants situés aux abords des sources de captage et l'instauration d'analyses périodiques de la qualité de l'eau, les bénéfices environnementaux du sous-programme seront très certainement positivement significatifs pour les populations.		4
	Dispositions fiduciaires	Les dispositions fiduciaires ont été respectées dans l'ensemble.		4
	Accords conclus dans le cadre du projet	Il n'y a pas eu de retard pour la signature des accords.		3
	c) La supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	Les supervisions de la Banque ont été constructives et satisfaisantes. Qui plus est, la délégation de certaines compétences à la représentation locale a pu accélérer l'exécution de certaines activités.		3
d) La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisant.	La moyenne de fréquence de supervision est de 1,6 par an (supérieure à la norme de 1,5) depuis le démarrage effectif du sous-programme.		4	
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	e) L'emprunteur s'est conformé aux:			
	Mesures de protection environnementale	Des dispositions relatives à la protection environnementale ont été prévues dans les DAO pour la construction de l'ensemble des systèmes d'AEPA. Ces ouvrages ont été exécutés en tenant compte des normes environnementales en vigueur dans le Code du pays y afférent.		4
	Dispositions fiduciaires	La contrepartie du Gouvernement a été payée régulièrement et dans les délais. Le gouvernement est même allé au-delà de ses engagements initiaux, pour permettre à plus de personnes d'avoir un accès convenable à l'eau potable.		4
	Accords conclus dans le cadre du projet	Il y a eu un retard de 3 mois pour la mise en vigueur du sous-programme. Mais celui-ci n'a pas eu d'incidence sur l'atteinte des objectifs spécifiques.		2

	f) L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées de la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	L'emprunteur a toujours tenu compte des recommandations des missions de supervision de la Banque, et l'évaluation de leur mise en œuvre chaque fois à la mission suivante a été satisfaisante.	4
	g) L'emprunteur a collecté et utilisé, pour les prises de décisions, les informations tirées du processus de suivi.	Pour la prise des décisions l'emprunteur a fait un usage utile des informations tirées du processus de suivi.	4

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

G. ACHEVEMENT

1. Le RAP a-t-il été fourni à temps, conformément à la Politique de la Banque?

Date de réalisation de 98% de décaissement (ou date de clôture, si applicable)	Date RAP été envoyé à pcr@afdb.org	Ecart en mois	NOTE DE L'EVALUATION (génééré automatiquement) Si l'écart est égale ou inferieur à 6 mois, la note est de 4. Si l'écart est supérieur à 6 mois, la note est de 1.
31/12/2009	06/04/2010	0	4

Un premier projet du RAP a été élaboré au niveau de l'unité de coordination du programme au mois d'octobre 2009 et a fait l'objet de discussions avec la mission de supervision de la Banque fin octobre – début Novembre 2009. Des réunions, visites sur le terrain et des rencontres avec les bénéficiaires et des responsables du Ministère des infrastructures, Ministère des Finances et de la Planification Economique (CEPEX/MINECOFIN), l'équipe technique de la mission résidente de la BAD, et l'unité de coordination du programme, ont été effectuées.

Les différents acteurs ont pu ainsi apprécier les acquis du sous-programme et ont à l'occasion, formulé des recommandations en vue des dispositions à prendre pour assurer la durabilité de fonctionnement des infrastructures d'eau et systèmes d'assainissement mis en place. C'est ainsi que pour les ouvrages d'eau potable, il a été préconisé de déléguer la gestion et l'exploitation aux opérateurs privés, compte tenu des résultats positifs déjà générés par ce procédé dans le pays.

Par ailleurs, le projet pilote réalisé par le KIST contribue à réduire le risque de contamination des eaux des nappes et surtout à la lutte contre la déforestation (le biogaz remplaçant l'utilisation du bois domestique).

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

H. LECONS TIREES DE L'EVALUATION

Les engagements antérieurs de la Banque au niveau du secteur de l'eau et l'assainissement dans le pays, notamment ceux de la présente phase 1 du PNEAR (premier sous-programme), ont permis de tirer les quatre principales leçons suivantes:

(i) l'efficacité des systèmes de gestion des infrastructures d'AEPA par les exploitants privés dans le cadre du partenariat Public/privé en milieu rural. Cela est mis en évidence par la progression rapide que connaît actuellement en milieu rural, l'implantation de ce mode de gestion privée des systèmes d'adduction d'eau comparé aux modes classiques communautaires. En effet, on est passé en 2003 de 7% de systèmes hydrauliques gérés par les opérateurs privés à près de 30% en fin 2007 (des 847 systèmes d'AEP) avec l'objectif gouvernemental d'atteindre 100% à terme. Ce constat a donc conduit le gouvernement à décider de généraliser ce mode de gestion à tous les ouvrages en milieu rural. Il est ainsi heureux de signaler que pour améliorer et consolider les acquis positifs de cette approche, le sous-programme avait prévu et réalisé le renforcement des capacités de gestion de ces opérateurs privés sectoriels;

(ii) l'utilisation du Fonds commun de développement (CDF) comme relais de financement des activités au niveau des districts, a non seulement contribué à encourager et consolider la politique de décentralisation du gouvernement, mais aussi, à accélérer la vitesse d'exécution des ouvrages tout en favorisant la participation des populations bénéficiaires et subséquemment leur meilleure appropriation des ouvrages mis en place. Ce qui constitue ainsi un gage de durabilité de service de ces ouvrages. En raison de cette expérience concluante, l'utilisation du CDF a été proposée pour servir de relais au niveau local dans le financement et la réalisation des travaux d'aménagement des sources pour l'AEP et construction des latrines familiales et collectives, dans le cadre des activités de la deuxième phase du programme national (PNEAR);

(iii) l'inefficacité due à la multiplicité des agences d'exécution des différentes opérations inscrites au programme national par les différents bailleurs de fonds; c'est pour cette raison que le gouvernement a décidé la mise en place de l'agence nationale de l'eau et l'assainissement, afin d'unifier et d'harmoniser plus efficacement l'ensemble des procédures des bailleurs de fonds du secteur. *Cette agence au nom de l'Office de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement – (EWSA), a été effectivement instituée le 24 décembre 2009. Et sa mise en place définitive est en cours de finalisation;* et enfin

(iv) le déficit de préparation de certains projets du portefeuille de la Banque dans le pays; toutefois, compte tenu de la décision gouvernementale d'utiliser l'unité de coordination déjà existante de la 1^{ère} phase du PNEAR et de la disponibilité dès à présent des dossiers d'appel d'offres pour les différents travaux, la prochaine phase du PNEAR en cours de démarrage, pourra être réalisée sans trop de retards.

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

I. RESUME DES NOTES OBTENUES PAR LE PROJET

Toutes les notes de l'évaluation sont automatiquement calculées par l'ordinateur à partir de la section pertinente du RAP

CRITERES	SOUS-CRITERES	Note de l'évaluation
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des résultats	4
	Réalisation des rendements	4
	Respect du calendrier	4
	NOTE GENERALE DES RENDEMENTS DU PROJET	4
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de préparation	
	Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	4
	Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel	4
	Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4
	Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	4
	Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	4
	Les objectifs et les rendements, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	4
	Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	4
	La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet	4
	La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques	4
	Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilise déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	4
	Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies	4
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	3
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adaptés	4
	La collecte des données de référence est achevée	4

	NOTE PARTIELLE DE LA CONCEPTION ET DE L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET	4
	Supervision:	
	Conformité de la Banque aux:	
	Mesures de protection environnementale	4
	Dispositions fiduciaires	4
	Accords conclus dans le cadre du projet	3
	La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions	3
	La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante	4
	Le PAR a été fourni à temps	4
	NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION	4
	NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	4
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de préparation	
	Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies	4
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	3
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés ; la collecte des données de base est achevée ou en cours	3
	NOTE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE SON ETAT DE PREPARATION	3
	Mise en œuvre	
	L'emprunteur s'est conformé aux:	
	Mesures de protection environnementale	4
	Dispositions fiduciaires	4
	Accords conclus dans le cadre du projet	2
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	4
	L'emprunteur fonde ses décisions sur les informations tirées du suivi	4
NOTE PARTIELLE DE LA MISE EN ŒUVRE	3	
NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	3	

J. TRAITEMENT

ETAPE	SIGNATURE ET OBSERVATIONS	DATE
Vérifié par le Chef de Division du Secteur	Sering JALLOW	29 Mars 2010
Vérifié par le Directeur Régional	Diariétou GAYE	06 Avril 2010
Approuvé par le Directeur Sectoriel	Sering JALLOW	06 Avril 2010

APPENDICE 1

Echelle de notation et correspondances

NOTE	EXPLICATION
4	Très satisfaisant - Réalisation parfaite, aucune faille
3	Satisfaisant - La majorité des objectifs sont atteints en dépit de quelques lacunes
2	Moyen - Projet partiellement abouti. Presqu'autant de résultats que de lacunes
1	Médiocre . Très peu de réalisations et de graves lacunes
NA	Sans objet

N.B.: Les formules sont arrondies à la décimale supérieure ou inférieure. Pour les calculs, seuls des nombres entiers sont retenus

ANNEXES

A. INFORMATIONS OBLIGATOIRES

ANNEXE 1: COUT DU PROJET ET FINANCEMENT

a) COUT DU PROJET PAR COMPOSANTE

Composantes	(Millions FRW)			(Millions UC)			% Devises
	ML	DV	Total	ML	DV	Total	
A. Etudes et outils de planification	161	673	834	0.21	0.90	1.11	81%
Mise en place d'un système de planification	79	385	464	0.11	0.51	0.62	83%
Etudes techniques et préparatoires	82	251	333	0.11	0.33	0.44	75%
Audits	0	38	38	0.00	0.05	0.05	100%
B. Appui institutionnel et renforcement des capacités	168	282	450	0.22	0.38	0.60	63%
Renforcement des capacités au niveau central	44	175	218	0.06	0.23	0.29	80%
Renforcement des capacités des structures décentralisées	82	82	164	0.11	0.11	0.22	50%
Renforcement des capacités des communautés de base	42	26	68	0.06	0.03	0.09	38%
C. Développement des infrastructures d'AEPA	3436	4946	8382	4.57	6.58	11.16	59%
Développement des infrastructures d'eau	3151	4875	8026	4.20	6.49	10.68	61%
Développement des infrastructures d'assainissement	285	71	356	0.38	0.09	0.47	20%
D. Gestion du programme	202	356	558	0.27	0.47	0.74	64%
Gestion du programme	202	249	451	0.27	0.33	0.60	55%
Assistance technique	0	106	106	0.00	0.14	0.14	100%
Total du projet	3967	6257	10224	5.28	8.33	13.61	61%
Imprévus physiques	397	626	1022	0.53	0.83	1.36	61%
Hausse des prix	644	1016	1660	0.86	1.35	2.21	61%
COUT TOTAL DU PROJET	5007	7898	12906	6.67	10.51	17.18	61%

b) SOURCE DE FINANCEMENT

Sources de financement	Total en Millions			% total
	ML	DV	Total	
Gouvernement	2,63	0	2,63	15%
Bénéficiaires	1,55	0	1,55	9%
Prêt FAD	0	4.00	4.00	24%
Don FAD	2.49	6.51	9.00	52%
TOTAL	6.67	10.51	17,18	100%

ANNEXE 2: CONTRIBUTION DE LA BANQUE

a) CONTRIBUTION DURANT LA PREPARATION

PRINCIPAUX MEMBRES	ATTRIBUTIONS
1. M. G. MBESHERUBUSA.	Directeur, OCIN
2. M. S.K. NNAMA	Chef de division, OCIN.1
3. M. M.EL AZIZI	Ingénieur Eau et Assainissement, OCIN.1
4. M. O. NAKOULIMA	Analyste financier, OCIN.2
5. M. L. ENNAHLI	Ingénieur du Génie Rural, OCAR.1
6. M. J.VARANGO	Expert en acquisitions, PPRU
7. Mme R. BA	Experte en Genre, OCAR
8. M. L. JOOTTUN	Environnementaliste, OCIN.0

b) CONTRIBUTION DURANT LA SUPERVISION

N°	Mission	Date	Nb de jours	Nb de pers.	Composition
1	Revue et accélération de la mise en œuvre du programme	17-26/05/2005	9	1	Ibrahima Amadou TRAORE, Ingénieur hydrologue, Consultant et chef de mission
2	Supervision	17-28/04/2007	12	3	- Abderrahmane OUTAGUEROUINE, Ingénieur Principal eau et assainissement, Chef de mission - Akouété Folly - Patrick RUGUMIRE
3	Supervision	09-15/12/2007	6	3	
4	Supervision	02-11/04/2008	11	2	- El Hadji Amadou MBAYE, Ingénieur Principal eau et assainissement, Chef de mission - Mehdi KHOALI
5	Supervision	24/11 au 02/12/2008	9	4	- El Hadji Amadou MBAYE, Ingénieur Principal eau et assainissement, Chef de mission - Mehdi KHOALI - Dr Johanna Kristina MAULA - Patrick RUGUMIRE
6	Supervision	10-18/06/2009	9	2	- El Hadji Amadou MBAYE, Ingénieur Principal eau et assainissement, Chef de mission - Mohammed KHOALI
7	Supervision	28/10 au 05/11/2009 23/03/02	9	2	- El Hadji Amadou MBAYE, Ingénieur Principal eau et assainissement, Chef de mission - Mohammed KHOALI

ANNEXE 3: ANALYSE ECONOMIQUE

I. Bien-fondé

1.1. De par sa nature de projet dédié à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement, le PNEAR n'est pas du type des projets productifs qui visent une rentabilité financière immédiate ou un retour sur investissement. Son objectif est d'assurer durablement l'approvisionnement des populations rurales en eau potable et en services d'assainissement en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

1.2. Spécifiquement, le Sous-programme visait: (i) l'amélioration de la disponibilité et de la qualité de l'eau de consommation et des services d'assainissement en milieu rural; (ii) la réduction de la pénibilité du portage de l'eau, notamment pour les femmes et les enfants; (iii) la réduction du coût de l'eau; (iv) la réduction des maladies d'origine hydrique; (v) la promotion des activités génératrices de revenus liées à l'eau; (vi) la dotation du pays en moyens de suivi du secteur d'AEPA et, (vii) le renforcement des capacités afin d'assurer la durabilité des services d'AEPA en milieu rural.

1.3. Eu égard à ce qui précède, l'analyse de la rentabilité d'un Projet AEPA en milieu rural est essentiellement axée sur l'analyse des bénéfices économiques globaux générés par les infrastructures mises en place. En revanche, l'analyse financière telle que menée habituellement pour les Projets s'avère restrictive pour le PNEAR: la mise en place d'ouvrages d'assainissement, familiaux et/ou collectifs, ne génère pas des cash-flows financiers ou des flux de trésorerie permettant une analyse financière.

II- Analyse économique

2.1. L'analyse financière n'étant pas appropriée, il s'avère donc nécessaire de mesurer l'impact du Sous-programme à travers une analyse des bénéfices globaux pour le pays. En effet, compte tenu de sa nature et de ses objectifs spécifiques, seule l'analyse économique traduit les bénéfices créés et leur répartition entre les parties.

2.2. En supposant un coût d'opportunité économique des capitaux de 12%, il ressort de cette analyse une VAN économique de 22 584 millions de FRW, soit un TRE de 27%, traduisant l'impact significatif et la création de bénéfices conséquents pour l'ensemble de la zone concernée. En effet, le Sous-programme vise à atteindre des résultats ayant une rentabilité économique à moyen et long termes.

2.3. Ces résultats tiennent compte pendant la durée de vie des ouvrages, d'un investissement supplémentaire tous les 5 ans, destiné au renouvellement du matériel de pompage (pompe et moteur) et à l'extension des réseaux consécutive à l'accroissement de la population à desservir (voir tableau ci-dessous).

2.4. En outre, les principales autres hypothèses retenues pour l'analyse économique sont les suivantes: (i) la population desservie qui s'élève à 495.623 personnes; (ii) la taille moyenne d'un ménage rwandais en milieu rural qui est de 6 personnes; (iii) le taux d'accès actuel à l'eau potable qui est estimé à 51%.; (iv) le taux de prévalence des maladies hydriques qui est de 14%; (v) les taux de redoublement et d'échec scolaires qui sont respectivement de 13% et 4%; (vi) le coût moyen de scolarité d'un élève de l'école primaire qui est de 50.000 FRW/an ; et enfin, (vii) un taux d'inflation de 8,9%.

2.5. C'est ainsi qu'à travers les ouvrages d'AEPA mis en place les bénéfices suivants ont été obtenus: (i) le *gain de temps* résultant du rapprochement des points d'eaux par rapport aux domiciles des bénéficiaires; (ii) l'amélioration de la scolarité des enfants consécutive à l'allègement de la corvée d'eau, et (iii) la réduction des maladies d'origine hydrique.

III- Tests de sensibilité

3.1. D'après les tests effectués, il s'avère que les variables les plus significatives pour la VAN économique sont: (i) le temps économisé; (ii) la diminution du taux de redoublement scolaire; et (iii) la réduction des maladies hydriques. 3.2. Sensibilité: Les écarts constatés entre la VAN estimée au moment de l'évaluation du Sous-programme avec les hypothèses de base et la VAN obtenue avec un test de sensibilité utilisant les variables mentionnées ci-dessus, montrent que les hypothèses de base retenues pour l'analyse économique sont raisonnables. Plus précisément, la simulation révèle que même dans les situations les plus

défavorables, la valeur actuelle nette économique reste largement positive. Il ressort donc sur la base de ces résultats que le Sous - Programme dégage d'importants bénéfices économiques. (Voir le tableau ci-dessous).

IV- Contraintes, leçons et recommandations

4.1- Contraintes

4.1.1. Les institutions financières actives dans le milieu rural ont développé des instruments financiers bien adaptés aux crédits de campagne ou aux crédits pour les équipements agricoles. Par contre, les instruments financiers actuels sont moins bien adaptés au financement d'infrastructures à longue durée d'amortissement, comme les réseaux d'AEP. En outre, la gestion des AEP par les privés étant toute récente, le secteur privé n'a pas encore bien évalué les avantages à investir dans le secteur de l'eau. Par ailleurs, une rémunération insuffisante pour couvrir les risques de l'opérateur n'est pas de nature à encourager le privé pour ce genre d'activité en raison de (i) la faible prévisibilité de l'accroissement de la demande en eau potable, (ii) la capacité matérielle et la volonté de la population à payer l'eau potable, et (iii) la préférence éventuelle de la population pour la gratuité de l'eau non traitée.

4.1.2. La politique sectorielle du Rwanda prévoit trois niveaux de recouvrement des coûts: (i) Niveau 1 (N1): charges de fonctionnement, d'entretien courant et de réparation occasionnelles; (ii) Niveau 2 (N2): N1 plus les charges de renouvellement des installations électromécaniques et; (iii) Niveau 3 (N3): N2 plus les charges de renouvellement des réseaux et des équipements de génie civil.

4.1.3. Très peu de systèmes au Rwanda répondent au niveau N2 et aucun au niveau N3. La plupart sont encore au niveau de recouvrement minimal (N1). Ainsi, les revenus ne sont généralement pas suffisants pour assurer la viabilité à long terme, et le gouvernement doit couvrir non seulement l'investissement initial, mais aussi le renouvellement des équipements et les grosses opérations de réparation et de réhabilitation. Toutefois, il convient de préciser que le Rwanda ne constitue pas une exception dans ce domaine en Afrique. Dans la mesure où partout ailleurs en milieu rural africain, le recouvrement des bénéficiaires se limite exclusivement au niveau N2.

4.2- Leçons

4.2.1. L'implication du secteur privé dans l'AEP rurale s'inscrit dans le contexte général de la politique du gouvernement qui cherche à se dégager de la production des biens et services, pour se concentrer sur les orientations stratégiques à donner aux acteurs économiques. La nouvelle politique de l'eau traduit bien cette politique générale.

4.2.2. La gestion des adductions par des opérateurs privés est facilitée par l'amélioration de la capacité à payer des ménages. Celle-ci a augmenté, avec l'amélioration du niveau de vie. C'est aussi ce qui explique que les centres de commerce et les villes secondaires connaissent une progression importante dans le nombre de branchements particuliers quand la gestion est cédée aux privés.

4.3- Recommandations

4.3.1. Mobiliser la frange de la population qui continue à utiliser les sources non potabilisées doit être davantage sensibilisée à l'intérêt que procure l'eau traitée dans la réduction des maladies hydriques.

4.3.2. *Accroître la sensibilisation des opérateurs privés* pour la mise en place des ouvrages d'AEP par l'adoption des mesures incitatives afin d'encourager davantage d'opérateurs privés à investir dans la réalisation des infrastructures d'AEP en milieu rural en vue de la production et de la commercialisation de l'eau.

4.3.3. *Etendre la durée des contrats à plus de 5 années*, pour permettre l'amortissement des investissements réalisés par l'opérateur.

4.3.4. *Fixer la redevance à verser au district proportionnellement au volume d'eau vendu; et détailler l'affectation de cette redevance.*

CALCUL DE LA VALEUR ACTUELLE NETTE ECONOMIQUE

Année	Population Desservie	Investissements	*Coûts Récurrents	*Bénéfices Directs	Bénéfices Education	Bénéfices Santé
2009	0	0	0	0	0	0
2010	495 623	-7 014	-2 100	7 089	1 162	567
2011	600 000	0	-5 459	7 992	1 192	607
2012	612 000	0	-6 317	8 937	1 223	649
2013	624 240	0	-6 282	9 082	1 255	693
2014	636 725	0	-7 893	9 229	1 287	739
2015	649 459	-2177	-6 637	9 377	1 321	787
2016	662 448	0	-6 608	9 526	1 355	837
2017	675 697	0	-6 722	9 677	1 391	889
2018	689 211	0	-6 979	9 830	1 427	943
2019	702 996	0	-15 665	9 983	1 464	999
2020	717 056	-3134	-7 080	10 138	1 502	1 057
2021	731 397	0	-7 344	10 295	1 541	1 118
2022	746 025	0	-7 332	10 452	1 581	1 181
2023	760 945	0	-7 462	10 611	1 622	1 247
2024	776 164	0	-7 596	10 771	1 664	1 316
2025	791 687	0	-7 732	10 933	1 707	1 387

VAN économique à 12%: 22.584 millions RWF

***Coûts récurrents**

incluent:

- Achats d'intrants et autres frais divers de fonctionnement
- Frais de main d'œuvre
- Coûts de maintenance
- Coûts de renouvellement

***Bénéfices directs**

incluent:

- Bénéfices gain de temps eau potable
- Volonté de payer pour eau potable
- Volonté de payer pour assainissement
- Bénéfices gain de temps assainissement

ANNEXE 4: DERNIER PLAN DE PASSATION DES MARCHES

N°	Objet du marché	contrat		Fournisseurs	Nationalité	Mode d'acquisition
		Montant	Monnaie			
A.1	A. TRAVAUX - Fourniture et Travaux d'achèvement de la conduite primaire Mutobo Basse, Région des laves	3.824.590.747 FRW	60% : USD 40% : FRW	CGC	Chinoise	AOI
A.2	- Travaux de réhabilitation de l'AEP MUTERA dans la Région des laves	600.978.293 FRW	FRW	EMA	Rwandaise	AON
A.3	- Fourniture et travaux de 4 adductions moyennes d'Eau Potable	1.285.752.023	60% : FRW	EGC	Rwandaise	AOI
A.4	- Travaux communautaires pour l'aménagement des 1044 sources, ... Latrines publiques, ... latrines individuelles	2.625.000	40% : Euros USD	CDF	Rwandaise	Travaux communautaires
A.5	Travaux de réfection des bâtiments des Projets et Programme (2006)	4.327.968	FRW	EGETA	Rwandaise	AON
A.6	Travaux de réfection des bâtiments des projets et programme (2008)	3.159.555	FRW	ECESE	Rwandaise	AON
A.7	Travaux de remplacement des conduites d'eau potable amont Mutobo Basse	45.444.280	FRW	CGC	Chinoise	Gré à gré
A.8	Projet pilote d'utilisation des eaux de pluie, de collecte des eaux usées pour le Biogaz et de compostage des déchets solides	303.856	USD	KIST	Rwandaise	Gré à gré

	B. SERVICES					
B.1	- Ingénierie contrôle et surveillance des travaux grandes adductions	474.120 124.590.000	Euros FRW	IGIP	Allemande	SBQ
B.2	- Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation d'AEP MUTERA	18.773.800	FRW	GEOTOP	Rwandaise	AON
B.3	- Ingénierie, Contrôle et surveillance des travaux des 4 adductions moyennes.	80.266.883	FRW	GEOTOP	Rwandaise	SBQC
B.4	- Service de consultant pour la mise en place d'un système de suivi/Evaluation et de gestion du secteur Eau et inventaire national d'AEPA	543.500	USD	AAW	Egypte	SBQ
N°	Objet du marché	contrat		Fournisseurs	Nationalité	Mode d'acquisition
		Montant	Monnaie			
B.5	- Etude et développement des infrastructures d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural	24.800	USD	SNANE Mohamed Habib	Rwandaise	C.I
B.6	- Service pour la formation, l'éducation à l'hygiène, l'animation et la sensibilisation pour le compte du PNEAR	436.670,75	Euros	ISADE/ECU/A DHR	Sénégalais e / Rwandaise/ Rwandaise	SBQC
B.8	Surveillance des travaux d'exécution du réservoir d'eau de Muhingo dans la région des laves	10.624.446	FRW	SEMUCYO RUTSILI Sammy.	Rwandaise	C.I
B.9	Etudes d'actualisation des dossiers techniques, le contrôle et la surveillance des travaux pour le Projet « AEP 8 ex-communes autour de la ville de Kigali »	36.955.535 & 6.438.965/mois	FRW	UB Consult	Rwandaise	AON
B.10	- Audit des comptes du PNEAR 2005-2007	17.400.000	FRW	ABC	Rwandaise	SBMCC
B.11	- Audit des comptes du PNEAR (2008-2009)	10.000.000	FRW	RUMA CPA	Rwandaise	SBMCC

C. BIENS						
C.1	Fourniture du matériel informatique pour le compte du PNEAR	20.938.532	FRW	Cool Service	Rwandaise	AON
C.2	Fourniture des équipements de bureau pour le compte du PNEAR	8.943.833	FRW	Cool Service	Rwandaise	AON
C.3	Fourniture et installation du réseau informatique pour le compte du PNEAR	10.710.420	FRW	Computer Point	Rwandaise	AON
C.4	Fourniture de 3 serveurs	10.485.000	FRW	Jireh Computer Tools	Rwandaise	AON
C.5	Fourniture de 5 ordinateurs Portables, 1 camera Digitale et 1 caméscope pour le compte du PNEAR	13.773.000	FRW	HIGH TECH	Rwandaise	AOR

ANNEXE 5: LISTE DES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

N° Doc	Titre Documents	Sources
1	Rapport d'évaluation du projet,	FAD
2	Accord de prêt et de don	FAD
3	Tableaux de décaissement	UCP/FAD
4	Rapports d'activités	UCP/FAD
5	Rapports d'audit	UCP/FAD
6	Aide mémoires des missions de la Banque	UCP/FAD

CONCEPTION ET EXECUTION PHYSIQUE

CONTEXTE DE LA CONCEPTION ET DE L'EXECUTION DU SOUS-PROGRAMME

a) Conception

Le programme national (PNEAR) dont le présent Sous-programme constitue une part intégrante, a été conçu conformément à la politique du Gouvernement rwandais, en concertation avec tous les intervenants du secteur, notamment les populations, les institutions étatiques de financement décentralisé, les bailleurs de fonds, les ONGS, et autres acteurs présents dans le pays. Ceci, dans l'esprit du concept de l'Initiative AEPA de la Banque en milieu rural. Sa conception a été globalement axée sur les stratégies ci-après

Mobiliser. Le programme, conçu dans l'esprit de l'Initiative de la Banque, a eu pour vocation de susciter et faciliter l'intervention des bailleurs de fonds, des ONGs, du secteur privé et autres acteurs dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu rural. Il ne s'agissait pas d'un programme piloté ou financé exclusivement par la Banque. Il s'agissait plutôt d'un cadre national d'investissements nécessaires pour réaliser les objectifs de la vision 2020 du gouvernement, et de propositions en concertation avec tous les acteurs d'un canevas d'exécution des projets d'AEPA en milieu rural, permettant à tous de contribuer de manière significative, efficace et rapide à la réalisation de ces objectifs.

Planifier et accélérer. Compte tenu des lacunes notées dans la connaissance des ressources en eau du pays et dans le recensement des infrastructures existantes, le présent sous-programme a donc permis la mise en place d'une base de données sur les infrastructures existantes (SIG), la réalisation d'études de Plans Hydrauliques de 70 districts et de prospections hydrogéologiques dans les zones de Bugesera, Kibungo et Umutara utilisant plus les ressources en eaux souterraines. Des études techniques détaillées destinées à préparer la seconde phase d'exécution du PNEAR, ont été également réalisées dans le cadre du présent sous-programme. De même, au niveau décentralisé, le sous-programme, avec le soutien des organismes d'appui (OA), a mis en place des mécanismes accélérés de préparation, d'évaluation et de réalisation de projets communautaires.

Associer. Le sous-programme s'est appuyé dans son exécution sur le schéma de décentralisation élaboré par le gouvernement du Rwanda. Il a privilégié l'approche par la demande et la participation des communautés de base à la conception, la préparation, l'évaluation et à la réalisation des projets. Tous les sous-projets identifiés pour un financement par le sous-programme ont figuré au préalable dans le plan de développement communautaire (PDC) établi par le district, plan qui est établi par les bénéficiaires avec l'assistance des services techniques décentralisés de l'Etat. Cette approche est celle qui est privilégiée dans la politique de développement communautaire élaborée en novembre 2001.

Simplifier. Des technologies appropriées, réunissant le consensus des bénéficiaires, et des systèmes simples, s'inspirant largement de l'expérience du pays ont été privilégiées. Ainsi, un accent particulier a été mis sur l'aménagement des sources, les petites adductions d'eau et les systèmes simples d'assainissement (comme les latrines VIP ou ECOSAN). Ces réalisations ont été faites selon le mode «Ubudehe» utilisé pour les travaux communautaires traditionnels. Une grande adduction a été néanmoins réalisée dans la région des Laves (à Mutobo Basse), caractérisée par une forte rareté des sources d'eau.

b) Exécution physique

Activités	Infrastructures			Taux de réalisation
	Type	Prévues	Réalisées	
a) Travaux d'AEP	Systèmes d'adduction	Nombre : 5 (1 Grande adduction et 4 adductions moyennes)	Nombre : 6 (1 Grande adduction et 5 adductions moyennes)	120%
	Sources aménagées	1 000	1 084	108%
b) Travaux d'assainissement	Latrines familiales	2 020	2 120	105%
	Bloc de latrines publiques	6	25	417%
	Réservoirs de collecte d'eau de pluie	23	25	109%
	Biogaz	2	2	100%
	Compostières	2	2	

Autres activités	Nature	Prévues	Réalisées	Taux de réalisation
c) Etudes	Etudes techniques	i. Actualisation des études de 4 AEP ii. Etudes des réseaux secondaires de distribution de la région des laves. iii. Mise en place d'un système de gestion et de suivi des ressources et des infrastructures d'AEPA iv. Etudes et DAO de six ex-districts v. Etude d'impact environnemental et social vi. Etude sur la standardisation des ouvrages d'AEPA. vii. Audits	7	100 %
d) Renforcement des capacités	i) Formation des cadres et acteurs sectoriels	329	358	109 %.
	ii) Production de modules de formation	7	7	100 %
	iii) Formation des maçons	0	78	
	iv) Formation des fontainiers	0	59	

Impact par rapport aux objectifs

Composante	Population	
	Prévue	Desservie
a) Eau potable	270 000	495 623
b) Assainissement	12 000	16 200

IMPACTS DU PROJET SUR LE DEVELOPPEMENT RURAL

De par de sa portée sanitaire, sa taille et ses multiples incidences environnementales et sociales positives, le sous-programme a présenté des bénéfices environnementaux significatifs pour les populations. En effet, la protection des zones d'intervention a été renforcée par la mise en œuvre de mesures telles que le reboisement systématique des bassins versants situés aux abords des sources de captage et l'instauration d'analyses périodiques de la qualité de l'eau des sources aménagées. En outre, la disponibilité et la proximité de l'eau, les dispositifs d'assainissement autonomes et collectifs ainsi que les campagnes d'éducation et d'hygiène ont apporté : i) une meilleure prise en compte de l'hygiène et de la salubrité du cadre de vie domestique; et ii) une plus grande implication des femmes et des enfants dans l'amélioration de la salubrité et de la mise en valeur de l'espace villageois habité et environnant (nettoisement et entretien, création de pépinières, plantations de brise-vent, aménagement de l'espace scolaire, etc).

Changement climatique. Le Rwanda est soumis depuis plusieurs années, à des phénomènes extrêmes se traduisant par: (i) de fortes précipitations à l'origine d'inondations; (ii) des variables climatologiques notamment El Nino et La Nina; et (iii) des sécheresses entraînant un déficit pluviométrique d'environ 16%. Ces phénomènes ont des répercussions multiples, entre autres sur les ressources en eau caractérisées par la baisse du débit des rivières et du niveau des lacs ainsi que le tarissement de certaines sources surtout à l'est, au sud-est et dans certaines zones du plateau central. Aussi, le sous-programme en ayant prévu dans ses activités la construction de réservoirs de collecte d'eaux pluviales dans des zones à stress hydriques, a permis d'adresser ce phénomène avec pertinence. En outre, le secteur de l'eau étant le plus sensible à cause de son impact sur les autres secteurs, le sous-programme de par son approche s'est parfaitement inséré dans le cadre prioritaire de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) promu par le Programme d'Action National d'Adaptation.

Aspects sociaux. L'accès permanent des populations à l'eau (495 623 personnes) et aux infrastructures d'assainissement familial et collectif (16 200 personnes), influera positivement sur leurs conditions d'hygiène et sanitaires, et favorisera très certainement une baisse des maladies hydriques les plus courantes à savoir paludisme, dysenteries, affections cutanées tout en renforçant la réduction des cas de choléra. Ces incidences sanitaires positives permettront à moyen terme des économies sur les dépenses de santé, une amélioration de la productivité et partant, une réduction sensible de la pauvreté. De plus, la cohésion sociale se verra renforcée à travers l'installation de la grande adduction Mutobo Basse qui traverse plusieurs districts dans la mesure où, les populations des zones traversées seront membres d'associations d'utilisateurs communs. L'approche communautaire Ubudehe qui favorise l'emploi rémunéré des bénéficiaires pour la réalisation de certains travaux communautaires non complexes, tels que les sources aménagées, les latrines, a également eu une incidence certaine sur l'amélioration des revenus des populations et la réduction subséquente de la pauvreté. En outre, les différentes formations dispensées aux maçons, aux fontainiers et aux opérateurs privés leur a permis d'acquérir une expertise qui leur assurera des revenus dans le cadre d'autres projets similaires. Enfin, les latrines prévues ont été adaptées dans leur conception aux personnes handicapées.

Aspects genre. L'un des impacts majeurs du sous-programme pour les femmes et les enfants a consisté au gain de temps d'environ 3 heures sur la corvée d'eau, grâce au rapprochement par rapport aux domiciles des points de puisage d'eau. De plus, l'installation des bacs à laver au niveau des 1000 sources aménagées a permis d'éviter aux femmes les contraintes physiques de portage de l'eau destinée à la lessive. Tout ceci favorise une implication plus importante des femmes aux activités génératrices de revenus, en particulier le maraichage ainsi qu'une amélioration de l'assiduité et de la performance scolaire en particulier des filles, dont

le taux de réussite reste très faible comparé aux garçons (41% contre 59% au primaire). En outre, l'approche favorisant la dimension genre et la promotion des femmes dans les emplois liés à la gestion de l'eau, permet de prendre en compte les contraintes spécifiques qu'elles rencontrent en vue d'une insertion plus poussée dans le métier d'exploitant privé de réseau d'AEP. Ainsi, le sous-programme a également aidé à promouvoir les femmes dans les métiers de l'eau, notamment en encourageant pour elles des emplois fixes et rémunérés comme fontainières (dans les associations d'utilisateurs créés), ou comme opératrices privées pour l'exploitation et la maintenance des ouvrages.

En outre, le sous-programme dans son exécution, s'est inséré dans les perspectives tracées par le Gouvernement à travers le Ministère du Genre et de la Promotion Familiale (MIGEPROF), notamment le Conseil National des Femmes qui dispose d'un réseau d'associations féminines sur l'étendue du territoire. En effet, les activités d'animation et de sensibilisation qui ont accompagné les réalisations physiques, ont permis une responsabilisation accrue des femmes rurales dans la gestion de l'eau, notamment de celles faisant partie des régions d'emprise du sous-programme. Aussi, les actions envisagées ont eu trait à : i) la participation active des femmes dans l'animation des associations d'utilisateurs de l'eau (AUE) et leur formation à la gestion et à l'entretien des points d'eau ; ii) des actions de sensibilisation auprès des organisations féminines des sites choisis afin d'encourager leurs candidatures aux fonctions de gérantes de réseaux d'AEP et de fontainières ; iv) un plaidoyer auprès des autorités des Secteurs et Districts en vue d'un ciblage plus important des femmes dans le cadre du sous-programme ; et enfin v) l'association étroite aux campagnes de sensibilisation organisées par le MIGEPROF qui dispose d'une bonne expérience dans ce domaine. Il convient par ailleurs de souligner que la disponibilité de l'eau contribue également à créer des activités génératrices de revenus, telles que le maraîchage, qui est avant tout une activité dévolue aux femmes en milieu rural.

EXECUTION FINANCIERE

Source de financement	Montant alloué (millions UC)	Montant engagé (millions UC)	décaissement (millions UC)	%
1. Don	9,00	5,558 ⁵	5,384	96,87
2. Prêt	4,00	3,97	3,97	99,25 ⁶
3. Contrepartie	4,18 (*)	4,18	3,86	92,34
Taux de décaissement moyen				96,15

(*) : Ce montant ne tient pas de la contribution additionnelle du gouvernement de 1 260 760 UC. Ce dernier montant a permis de financer les réalisations suivantes : (i) travaux d'AEP du district de Mutera pour un montant de 800 012 UC, ayant permis de desservir 38 562 personnes supplémentaires ; (ii) les études d'APD des districts de Ngororero, Gakenke et Gicumbi, et la formation de 60 fontainiers pour un coût de 396 532 UC ; et (iii) l'engagement de 10 ingénieurs pour l'aménagement des 1084 sources et la mobilisation des populations concernées pour un montant de 64 216 UC.

Audit et gestion comptable

Depuis 2005, les rapports d'audit sont régulièrement élaborés et transmis à la Banque pour avis. Ils ont tous fait l'objet de l'approbation de la Banque, avec parfois quelques commentaires destinés à l'amélioration de la tenue des comptes. A cet effet, il convient de noter que le recrutement du comptable suite à la recommandation de l'audit et reprise par l'aide-mémoire d'avril 2007, a considérablement amélioré la gestion comptable du projet et a permis de respecter les règles en la matière. L'audit de l'exercice 2009 clôturant le projet, sera réalisé en mars 2010 par un cabinet déjà recruté.

⁵ Ce montant correspond au don FAD de 9 millions d'UC diminué du montant de 3,442 millions d'UC réaffecté au MINAGRI au titre de la crise alimentaire, suite à l'accord conjoint conclu en 2008 entre la Banque et le MINECOFIN.

⁶ La moyenne des taux de décaissement sur les ressources du FAD est de 98,06%.